

L'emploi

M. Ogle: L'autre jour, vous avez dit que la balance commerciale du Canada n'avait jamais été aussi fortement excédentaire.

M. Kelly: Parce que nous exportons un aussi fort pourcentage de notre production, le Canada se classe au premier rang des nations commerçantes du monde, par habitant. Nos échanges sont supérieurs à ceux des Américains, des Allemands, des Français et des Japonais.

Parce que le volume de nos échanges est considérable, toute fluctuation de la demande sur les marchés étrangers nous touche durement. C'est ce qui se produit depuis quelques années. La récession ayant entraîné un ralentissement de la demande aux États-Unis, en Europe de l'Ouest et au Japon—les Japonais n'en sont pas à l'abri comme les députés d'en face devraient le savoir et le dire au peuple canadien—nous ne sommes plus en mesure d'écouler un aussi fort volume de nos produits et à cause de cela, nous avons perdu beaucoup d'emplois. Ça tombe sous le sens, monsieur l'Orateur, et c'est loin d'être le fruit d'une politique gouvernementale.

● (1640)

Ce n'est pas le gouvernement qui a imposé la récession à ces pays. Ce n'est pas nous qui leur avons dit de cesser d'acheter nos produits et de réduire leur demande. C'est une chose à considérer, monsieur l'Orateur. Inutile de fulminer et de tempêter contre le gouvernement puisque ce n'est pas de sa faute.

M. Blaikie: On vous comprend bien.

M. Kelly: Notre gouvernement est aux prises avec les mêmes problèmes qui sévissent dans les autres pays, soit un ralentissement de la demande internationale. La solution à ce problème ne consiste sûrement pas à s'insulter les uns les autres. Elle consiste plutôt à examiner les mesures que nous pourrions proposer le plus rapidement possible pour trouver d'autres emplois aux Canadiens qui ont perdu les leurs dans les industries touchées par l'effondrement des marchés d'exportation.

Je crois qu'à la Conférence des premiers ministres il y a deux jours, le premier ministre (M. Trudeau) a déposé un document qui expose la situation franchement et directement. Au cours de la prochaine décennie, 400 milliards seront investis dans des mégaprojets énergétiques. Si nous ajoutons à cela la revitalisation de notre structure économique de base, près de 1 billion sera investi au Canada au cours des années 80. C'est une somme fantastique. Le premier ministre a déclaré, et je crois que la presse s'est abstenue de l'en féliciter, qu'il est disposé à participer substantiellement et matériellement au financement de ces projets. Mais je vois que l'opposition reste muette. Évidemment, je ne m'attends pas à des éloges...

M. Nielsen: Pour quel motif?

M. Kelly: ... mais les députés d'en face devraient reconnaître la validité de ces mesures en indiquant qu'ils vont les

appuyer dans l'intérêt des chômeurs dont ils se font les défenseurs cet après-midi.

Il existe une autre raison pour laquelle, monsieur l'Orateur, nous connaissons malheureusement un taux de chômage plus élevé que prévu. Depuis quelques années, en consultation et en accord avec les États membres qui sont nos partenaires commerciaux, nous avons abaissé nos tarifs douaniers. Pour autant que je m'en souviens, rares ont été les porte-parole des partis d'opposition qui se sont opposés à cette mesure. Malheureusement, en abaissant ainsi nos barrières douanières, nous avons rendu certaines de nos industries moins compétitives que les industries étrangères qui vendent leurs produits dans notre pays.

Une autre solution possible dans une situation semblable, il faut bien l'admettre, serait de rétablir les droits de douane. Cependant, je n'ai entendu aucun député de l'opposition insister pour que nous en revenions à l'époque des droits de douane élevés qui ont caractérisé le Canada du XIX^e et de la plupart du XX^e siècle. C'est parce que nous savons les avantages qu'il y a à diminuer les droits de douane. Nous savons que cela nous procure à long terme des marchandises à meilleur marché pour nos consommateurs, et nous savons que la concurrence finira par créer au Canada une base industrielle plus productrice, plus efficace et mieux organisée.

Or, l'honorable représentant d'en face ne semble pas du tout d'accord avec moi. Il a du mal à croire que je puisse avancer de tels arguments pour justifier le taux de chômage que nous connaissons aujourd'hui. Monsieur l'Orateur, je lui demande de me démontrer que j'ai tort, s'il prend la parole dans le cadre de ce débat.

M. Nielsen: Votre temps de parole est écoulé.

M. Kelly: Je demande à n'importe quel député d'en face de me prouver que j'ai tort.

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Ethier): En conformité de l'article 40, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: Le député d'Esquimalt-Saanich (M. Munro)—Les Affaires extérieures—Le rapport McDougall—La réorganisation du ministère. *b*) le rôle du ministre; le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn)—L'Industrie—Les répercussions des taux d'intérêt élevés. *b*) La mise en tutelle de la société Canadian Admiral *c*) L'importation d'appareils ménagers fabriqués à l'étranger.